

# ACTION URGENTE

## UNE DESCENTE AU SIÈGE D'UNE ONG MET EN DANGER DES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS

Amparo Carvajal, militante des droits humains âgée de 84 ans, est présidente de l'Assemblée permanente de défense des droits humains (APDH). Le 2 juin, plusieurs dizaines de personnes ont fait irruption dans les locaux de cette organisation à La Paz et ont forcé son personnel à quitter les lieux. Depuis, Amparo Carvajal et ses collègues dorment dans la rue devant le bâtiment, pour protester et pour accueillir les victimes qui ont besoin d'aide. Les locaux de l'APDH demeurent inoccupés et des dizaines de policiers bloquent leur entrée. Amnesty International demande aux autorités de laisser Amparo Carvajal et les membres de l'APDH revenir dans les bureaux de l'organisation pour faire leur travail et de veiller à leur santé, à leur intégrité physique et à leur sécurité.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

*Président de la Bolivie*  
**Luis Arce Catacora**  
Zona Central  
Calle Ayacucho Esq. Potosí  
La Paz, Bolivie  
Courriel : [minpres@presidencia.gob.bo](mailto:minpres@presidencia.gob.bo)  
Twitter : @LuchoXBolivia

*Monsieur le Président,*

*Je vous écris pour vous faire part de ma vive inquiétude pour la sécurité d'Amparo Carvajal, présidente de l'Assemblée permanente de défense des droits humains (APDH). Le 2 juin, elle et ses collègues ont été forcés à abandonner les locaux de cette organisation par plusieurs dizaines de personnes qui, selon la presse, seraient liées à des personnalités politiques opposées au travail de l'APDH. Des dizaines de policiers ont ensuite bloqué l'accès au bâtiment et restent encore postés devant.*

*Amparo Carvajal a passé plusieurs semaines à dormir dehors à proximité de l'entrée, par des températures parfois proches de 0 °C. Elle et ses collègues n'ont pas accès à des sanitaires sur place et sont tombés malades plusieurs fois. De nombreux documents de l'APDH ont été volés ou détruits et la défense juridique fournie par les avocats de l'organisation a été suspendue.*

***Je vous appelle d'urgence à protéger la santé, l'intégrité physique et la sécurité d'Amparo Carvajal et de ses collègues, ainsi qu'à rétablir leur accès aux locaux de l'APDH pour assurer la continuité de leur travail indispensable en faveur des droits humains.***

*Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma très haute considération.*

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Créée en 1976, l'Assemblée permanente de défense des droits humains (APDH) est une confédération d'avocat·e·s et de défenseur·e·s des droits humains volontaires de toute la Bolivie qui proposent gratuitement une aide juridique aux victimes d'atteintes aux droits humains et diffusent des informations sur l'état de droit, la justice et l'impunité dans le pays.

Amnesty International a dénoncé le harcèlement, la stigmatisation et les menaces que subissent régulièrement les défenseur·e·s des droits humains de Bolivie de la part des autorités. En 2018, l'organisation a publié une [déclaration publique](#) au sujet d'Amparo Carvajal, qui a fait l'objet d'accusations infondées d'infractions pénales.

Selon des membres du personnel de l'APDH, cette organisation s'occupe de 10 à 15 personnes par jour, qui se présentent à son siège de La Paz pour demander des conseils et une aide juridiques. L'APDH a également des représentant·e·s dans chaque département du pays. Le 2 juin, environ 50 personnes ont fait irruption dans ses locaux et ont forcé trois juristes bénévoles et la personne responsable du secrétariat à quitter les lieux. Les informations disponibles laissent penser que des personnalités liées au parti politique au pouvoir sont impliquées. En 2021, puis en 2022, celui-ci a tenté de révoquer le statut de présidente de l'APDH d'Amparo Carvajal et d'empêcher son enregistrement auprès de l'administration fiscale.

Depuis la descente dans ses locaux, plusieurs documents importants de l'APDH semblent avoir été volés, détruits ou emportés ailleurs. L'APDH travaille sur plusieurs cas de violations graves des droits humains.

Des représentant·e·s juridiques de l'APDH ont déposé une plainte auprès du parquet à la suite de la descente dans ses locaux. Néanmoins, le procureur a refusé d'enregistrer cette plainte et n'a pas ouvert d'enquête sur ces faits.

Des membres du personnel de l'APDH ont indiqué à Amnesty International que des représentant·e·s du bureau du médiateur des droits humains étaient venus voir le campement d'Amparo Carvajal devant les locaux de l'organisation mais n'avaient pas fait grand chose pour obtenir leur réintégration dans les lieux. Les autorités n'ont pas non plus fourni de services médicaux ni sanitaires aux défenseur·e·s des droits humains qui campent devant le siège de l'APDH.

**LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** espagnol

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE :** 15 août 2023

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Amparo Carvajal (elle)